



HAL
open science

Les Offices du cinéma éducateur et l'émergence du parlant : l'exemple de l'Office de Nancy

Pascal Laborderie

► **To cite this version:**

Pascal Laborderie. Les Offices du cinéma éducateur et l'émergence du parlant : l'exemple de l'Office de Nancy. 1895 revue d'histoire du cinéma, 2011, 64, pp.30-49. 10.4000/1895.4373 . hal-02104610

HAL Id: hal-02104610

<https://hal.univ-reims.fr/hal-02104610>

Submitted on 10 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

1895

1895. Mille huit cent quatre-vingt-quinze

Revue de l'association française de recherche sur
l'histoire du cinéma

64 | 2011

Varia

Les Offices du cinéma éducateur et l'émergence du parlant : l'exemple de l'Office de Nancy

The Educational Film Offices and the emergence of sound: the example of Nancy

Pascal Laborderie



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/1895/4373>

DOI : 10.4000/1895.4373

ISSN : 1960-6176

Éditeur

Association française de recherche sur l'histoire du cinéma (AFRHC)

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2011

Pagination : 30-49

ISBN : 978-2-2913758-66-7

ISSN : 0769-0959

Référence électronique

Pascal Laborderie, « Les Offices du cinéma éducateur et l'émergence du parlant : l'exemple de l'Office de Nancy », *1895. Mille huit cent quatre-vingt-quinze* [En ligne], 64 | 2011, mis en ligne le 01 septembre 2014, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/1895/4373> ; DOI : 10.4000/1895.4373



Couverture de la *Revue du cinéma éducateur*, n°4, février 1937.

Les Offices du cinéma éducateur et l'émergence du parlant : l'exemple de l'Office de Nancy

par Pascal Laborderie

Dans l'entre-deux-guerres, la Ligue française de l'enseignement et les Offices du cinéma éducateur qui lui étaient affiliés au sein de l'Union française des offices du cinéma éducateur laïque (UFOCEL) instituèrent un cinéma aux emplois multiples, le cinéma scolaire et éducateur¹. Tandis que les séances scolaires consistaient à utiliser des films d'enseignement dans la classe, les séances de cinéma éducateur visaient les adolescents et les adultes, qu'il s'agissait principalement d'éduquer à la citoyenneté et à l'hygiène sociale. Ces activités permettaient de promouvoir l'École laïque et de concurrencer l'Église dans le domaine des loisirs dirigés. Dans ce contexte de lutte anticléricale, quelle fut la réaction des Offices du cinéma éducateur face à l'apparition du parlant ? Aujourd'hui la thèse selon laquelle les Offices éprouvèrent des difficultés à intégrer le cinéma parlant est communément admise. Elle trouve son origine dans *les Offices du cinéma éducateur et la survivance du muet (1925-1940)*, où les auteurs expliquent comment de nombreux films 35 mm muets échappèrent à la destruction et bénéficièrent d'une seconde vie dans le réseau des Offices². Pour autant, ce phénomène de survivance est-il le signe d'un refus unanime du parlant ? Il nous semble possible de montrer que l'attitude des Offices à l'égard du parlant ne fut pas univoque à partir de l'étude du réseau de l'UFOCEL en général et de l'Office Régional d'Enseignement Cinématographique de Nancy en particulier. Cet article entend ainsi contribuer à une histoire de la généralisation du parlant dans le cinéma éducatif. Tout d'abord, nous présenterons le réseau des Offices du cinéma éducateur, ses caractéristiques et ses enjeux. Puis nous envisagerons l'engagement de l'Office de Nancy en faveur du cinéma parlant. Finalement, nous discuterons l'idée selon laquelle le monde de l'éducation laïque aurait eu des réticences à l'égard du parlant.

La création du réseau des Offices du cinéma éducateur

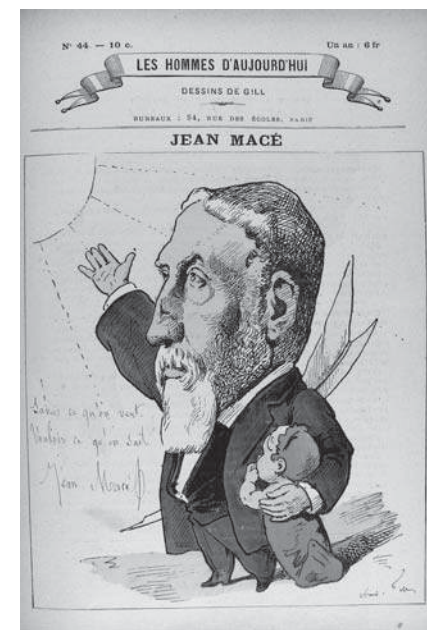
Si certains pionniers avaient déjà compris avant 1914-1918 que les projections cinématographiques pouvaient constituer un outil d'enseignement, d'éducation ou de propagande, le monde

1. Les Offices du cinéma éducateur étaient des associations laïques qui favorisaient les activités cinématographiques des enseignants en leur louant pour une somme modique des films et du matériel de projection. Leur fédération, l'UFOCEL, est plus connue sous le nom qu'elle prit en 1953 : l'Union française des œuvres laïques d'éducation par l'image et le son (UFOLEIS).

2. Raymond Borde et Charles Perrin, *les Offices du cinéma éducateur et la survivance du muet (1925-1940)*, Lyon, PUL, 1992, pp. 7-8 et 103-106.

politique prit véritablement conscience du formidable moyen de suggestion que le cinéma pouvait être durant la Première Guerre mondiale. Cette prise de conscience s'opère grâce à l'action de lutte contre la tuberculose menée par les cinémas mobiles de la fondation Rockefeller³. Par ailleurs, l'année 1916 est marquée par un interventionnisme de l'État en matière cinématographique. Le 23 mars 1916, une commission extraparlamentaire, dont le rapporteur est Auguste Bessou, se charge d'étudier les moyens de généraliser l'utilisation du cinéma dans l'enseignement⁴. Le 16 juin, le ministère de l'Intérieur crée une commission d'examen et de contrôle du cinématographe. Le 30 décembre, une loi de finance instaure une taxe sur les spectacles dont les œuvres de bienfaisances sont exonérées. Au début des années 1920, les travaux de la commission Bessou aboutissent aux premières décisions ministérielles en faveur du cinéma éducatif et ouvrent une période d'éducation par le cinéma : production de films éducatifs, création de cinémathèques, équipement des écoles normales en matériel cinématographique, subventions à l'achat de projecteurs 35 mm par les écoles, exonération fiscale pour le cinéma non commercial. Ces mesures favorisent la création d'une trentaine d'Offices cinématographiques d'obédience laïque. Ces associations se situent partout en France métropolitaine, par exemple à Lyon (1921), Saint-Étienne (1922), Nancy (1924), Paris (1925), Lille (1927), Clermont-Ferrand et Nîmes (1928), mais aussi à Alger (1927).

Le réseau des Offices du cinéma éducateur est organisé par la Ligue de l'enseignement et animé par les instituteurs qui constituent la base du mouvement. Fondée en 1866 par Jean Macé, la Ligue prend en 1925 le nom de Confédération générale des œuvres laïques scolaires, post-scolaires, d'éducation et de solidarité sociales (CGOL)⁵. En 1939, elle ne compte pas moins de 25 000 associations adhérentes et constitue le plus important réseau associatif français. Selon un mode d'organisation confédérale, elle regroupe les associations au niveau départemental dans 89 fédérations⁶. Cette organisation géographique est doublée d'un regroupement selon les secteurs d'activité (cinéma, sport, art, vacances) au sein des différentes Unions françaises des œuvres. Militant pour la prolongation de la scolarité jusqu'à l'âge de la majorité⁷, elle offre les moyens d'une structure associative aux instituteurs qui se proposent d'encadrer les loisirs des adolescents et des adultes. Dans le domaine du cinéma, les Offices sont d'abord fédérés en 1929 au sein de la Fédération nationale des offices du cinéma éducateur (FNOCE)⁸ avant



Jean Macé.

d'adhérer en 1933 à la Ligue de l'enseignement qui crée l'UFOCEL à cet effet. Le réseau de l'UFOCEL occupe un rôle para-étatique dans la mesure où les Offices constituent de véritables relais entre les divers acteurs locaux et les ministères⁹, en particulier le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ainsi que le ministère de l'Agriculture¹⁰.

9. Jean-François Chanet a montré le rôle des activités post-scolaires dans l'adaptation de l'École aux différents contextes locaux (Jean-François Chanet, *L'École républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996, pp. 328-35).

10. Le ministère de l'Instruction publique pilote la cinémathèque du Musée pédagogique qui fournit en films les Offices du cinéma éducateur. Il comprend plusieurs sous-secrétariats qui ont leurs activités cinématographiques propres, notamment l'Éducation physique et l'Enseignement technique dont dépend une Cinémathèque d'enseignement professionnel. Depuis 1912, le ministère de l'Agriculture a sa propre section cinématographique et crée, en 1923, huit autres cinémathèques régionales. Il participe à la production de films qui rejoignent les collections des Offices. Il s'agit de films d'enseignement, de films d'orientation professionnelle, mais aussi des films de propagande qui entendent lutter contre l'exode rural.

3. Thierry Lefebvre, « Les films diffusés par la mission américaine de prévention contre la tuberculose (Mission Rockefeller, 1917-1922) », 1895, n° 11, 1991, pp. 101-102.

4. Auguste Bessou, *Rapport général sur la commission extraparlamentaire chargée d'étudier les moyens de généraliser l'application du cinématographe dans les différentes branches de l'enseignement, ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts*, Paris, Imprimerie nationale, 1920, pp. 21-28.

5. Même si statutairement son nom a changé, la CGOL continue aujourd'hui encore de s'afficher en tant que Ligue de l'enseignement. Dans le contexte des années 1920, ce changement de nom est symptomatique du glissement de la Ligue du radicalisme vers le socialisme.

6. Pierre Tournein, *Guide du délégué départemental — Histoire de la ligue de l'enseignement*, Imprimé, Paris, LFEEP, 1997, p. 8.

7. En 1936, Jean Zay prolonge l'âge de la scolarité obligatoire de 13 à 14 ans.

8. Procès verbal de l'assemblée générale de la Fédération Nationale des Offices Cinématographiques d'Enseignement et d'Éducation Laïques, Paris, 7 novembre 1929.

L'implantation des Offices du cinéma éducateur

En 1939, 28 Offices du cinéma éducateur couvrent 77 départements et desservent au moins 5 560 usagers. Il s'agit d'une estimation basse si nous la comparons au dénombrement mentionné dans le rapport d'Antoine Borrel selon lequel, en 1927, entre 7 000 et 9 000 appareils de projection sont utilisés dans les écoles et les œuvres postsecondaires¹¹. Équivalent en nombre de points de projection au cinéma commercial¹², le réseau des Offices offre une meilleure couverture du territoire, car il couvre les espaces ruraux, où l'implantation d'un cinéma commercial n'est pas économiquement viable. En ce qui concerne l'éducation des adultes, les films de propagande hygiéniste bénéficient d'un réseau plus important encore, puisqu'ils ne sont pas seulement diffusés par les Offices, mais aussi par l'Armée, les cinémathèques agricoles, le Comité national de défense contre la tuberculose et l'Office national d'hygiène sociale.

La couverture du territoire par les Offices régionaux du cinéma éducateur s'organise sur le modèle des circonscriptions académiques de l'Instruction publique. Cependant leur implantation demeure inégale et s'articule autour de l'axe majeur Paris – Lyon. C'est en effet au Nord et à l'Est de cette ligne, dans une France plus urbaine, plus dense en population, où les mondes ouvriers sont plus présents, que figurent les Offices les plus actifs : Lyon (999 usagers en 1930)¹³, Nancy (670 usagers en 1938)¹⁴, Lille (573 usagers en 1939)¹⁵ et Paris (390 usagers en 1934)¹⁶. Néanmoins, dans un contexte de lutte contre l'exode rural, le service des campagnes et des montagnes est un objectif prioritaire des Offices, comme le souligne Gustave Cauvin, le directeur de l'Office régional du cinéma éducateur laïque de Lyon :

La prospérité des œuvres sociales et, notamment, des œuvres laïques dans les villes industrielles et républicaines est relativement facile, mais, dans nos campagnes insuffisamment peuplées, dans nos montagnes si éloignées, aux interminables hivers, la tâche de nos camarades est rude et ils ont le droit de compter sur nous.¹⁷

Plus fondamentalement, il est important de replacer le développement des Offices et leur politique envers le parlant dans le contexte de lutte entre écoles laïques et confessionnelles. Leur couverture

du territoire se caractérise par une faible pénétration dans le grand Est et sur l'arc atlantique : l'Alsace-Moselle, la Basse-Normandie, la Bretagne, les Pays de la Loire et les Pyrénées-Atlantiques résistent à la percée du cinéma éducateur. De fait, l'implantation des Offices correspond à celle de la franc-maçonnerie¹⁸. Cela n'a rien d'étonnant, puisque les instituteurs de l'École laïque, qui sont aussi les principaux animateurs des Offices, sont maçons pour 30 à 40 % du corps. Aussi, les dirigeants des Offices sont fréquemment à la fois membres de la Ligue de l'enseignement, politiquement situés au centre ou à gauche, et francs-maçons¹⁹. Albert Lebrun, qui est un républicain modéré, préside l'Office de Nancy, lorsqu'en 1932, il accepte la présidence de la République. Le directeur de l'Office de Marseille, Louis Truchet, et celui de Clermont-Ferrand, Joseph Soleil, sont tous deux radicaux-socialistes et francs-maçons. Paul-Émile Benuraud, le directeur de l'Office de Rochefort-sur-Mer, est quant à lui socialiste et franc-maçon. À Lyon, trois personnalités animent la vie de l'Office : Gustave Cauvin, le directeur de l'Office, est socialiste et franc-maçon ; Joseph Brenier qui préside l'Office est commissaire général de l'UFOCEL, président de la Ligue de l'enseignement, sénateur-maire socialiste de Vienne et président du Conseil de l'ordre du Grand Orient ; enfin, Édouard Herriot, maire de Lyon, président du parti radical, plusieurs fois président du Conseil, est le président de l'Office à titre honorifique.

L'adoption du format 16 mm sonore par les éducateurs laïques

Les Offices, qui participent à la lutte anticléricale sur le terrain du cinéma éducatif, sont concurrencés par l'Église qui les devance sur un certain nombre de points. Dès 1927, les patronages catholiques ont leur fédération, le Comité Catholique du Cinématographe, et éditent les *Dossiers du cinéma*. En 1928, l'Office Catholique International du Cinéma est créé. En 1930, dans son Encyclique « Divini illius magistri », Pie XI félicite tous ceux qui s'emploient à faire du cinéma une œuvre d'éducation à la vertu²⁰. Les organes de presse catholique, *le Fascinateur* (1903), puis les *Dossiers du cinéma* (1927), sont antérieurs à leurs homologues laïques, *Phono-ciné-gazette* (1905) et *Cinédocument* (1931), de même que la fondation du Comité Catholique du Cinématographe (1927) précède la FNOCE (1929). En 1929, devant le Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France, Joseph Brenier plaide pour le développement des œuvres postsecondaires, terrain sur lequel les œuvres catholiques ont manifestement pris de l'avance²¹. Ainsi le cinéma éducateur laïque se place-t-il sur la défensive, comme en témoigne le titre de cette brochure de Gustave Cauvin : *Résister* (ORCEL, 1930).

La politique des Offices du cinéma éducateur en ce qui concerne le choix d'un format intermé-

11. Antoine Borrel, *Proposition de loi tendant à la création d'un Office national du Cinématographe*, Paris, Chambre des députés, 10 novembre 1927, p. 7.

12. Le nombre de salles commerciales est estimé à 3 500 en 1928 (Jacques Choukroun, « Salles », dans François Albera et Jean A. Gili, dir., *Dictionnaire du cinéma français des années vingt, 1895, n° 33, 2001*, pp. 342-347). En 1934, le rapport Petsche en dénombre 7 609 (Paul Légli, *Histoire de la politique du cinéma français, tome I, Le cinéma et la troisième République*, Paris, Pierre Lherminier, 1969, p. 106).

13. Raymond Borde et Charles Perrin, *op. cit.*, p. 67.

14. Comité d'administration de l'OREC de Nancy, 7 avril 1938.

15. *Office cinématographique de la région du Nord*, Lille, OCEN, 1939.

16. Raymond Borde et Charles Perrin, *op. cit.*, p. 26.

17. Gustave Cauvin, *Vouloir*, Lyon, ORCEL, 1928, p. 5.

18. « La franc-maçonnerie vers 1910 », dans René Rémond (dir.), *Atlas historique de la France contemporaine*, Paris, Colin, 1966, p. 126.

19. Nathalie Sévilla, « La Ligue de l'enseignement, Confédération générale des œuvres laïques 1919-1939 », Thèse de doctorat, IEP de Paris, 2004, pp. 766-778.

20. Marcel Béguin, *Le Cinéma et l'Église, 100 ans d'histoire(s) en France*, Versailles, Les Fiches du cinéma, 1995, pp. 14-17.

21. Joseph Brenier, « Création, défense et développement des œuvres postsecondaires et périscolaires », Discours devant l'assemblée générale, Paris, Grand Orient de France, 1929.

dière sonore est liée à ce contexte où les œuvres laïques et confessionnelles luttent pour la direction des loisirs des adultes. En effet, les Offices décident de s'orienter vers le parlant pour retenir le public d'adultes qui commence à se détourner des séances muettes du cinéma éducateur. Cependant, il leur faut trouver un moyen pour rééquiper les écoles qui ont déjà bénéficié d'une subvention pour l'achat d'un projecteur 35 mm muet. Dans un contexte de crise économique, le choix d'un format intermédiaire sonore semble être la meilleure solution. Une question demeure : quel format (16 ou 17,5 mm) doit bénéficier des aides publiques ? Les militants laïques optent pour le 16 mm en partie pour contrarier le Comité Catholique du Cinématographe qui s'est quant à lui prononcé pour le 17,5 mm²². En 1934, les dirigeants de l'UFOCEL obtiennent enfin du ministère de l'Instruction publique l'officialisation du 16 mm²³. Le ministère tarde néanmoins à dégager des crédits et ne subventionne l'achat de projecteurs 16 mm qu'à partir de 1936²⁴.

La difficile institutionnalisation du parlant dans le cinéma scolaire

L'engagement de l'UFOCEL pour le parlant s'explique par les contraintes propres du cinéma éducateur, qui s'efforce de plaire au public populaire et de le soustraire aux activités cléricales. En revanche, le cinéma parlant connaît plus de difficultés à s'affirmer dans le cadre scolaire²⁵. L'idée selon laquelle les pédagogues ont des réticences à l'égard du parlant est notamment fondée sur la position d'Eugène Reboul, le directeur de l'Office de Saint-Étienne²⁶. Contrairement à l'Office de Lyon qui, en raison du militantisme de Gustave Cauvin, développe considérablement le cinéma éducateur, son homologue stéphanois privilégie le cinéma scolaire. L'Office de Saint-Étienne acquiert quasi exclusivement des films 35 mm muets. Selon son livre d'inventaire, il n'achète des films 35 mm sonores qu'à partir de 1939. Au 20 juillet 1939, il possède 1760 films 35 mm (333 833 m), dont seulement 30 films 35 mm sonores (8 053 m)²⁷. En 1937, l'Office commence à acquérir des films 16 mm, 10 films muets

(1 200 m) et 10 sonores (1 257 m)²⁸. Plusieurs raisons expliquent cette réserve à l'égard du parlant. Tout d'abord, avant 1936, il n'existe aucun système financier pour sonoriser les écoles et renouveler le fonds cinématographique. Par ailleurs, il semble improbable de trouver suffisamment de films éducatifs parlants pour approvisionner chaque usager en programmes variés à raison de sept à huit séances par semaine. Enfin, Eugène Reboul refuse le cinéma parlant pour des raisons pédagogiques :

Le cinéma parlant ? [...] Je l'accepte, et le préconise même, pour les séances récréatives ou spectaculaires des œuvres post-scolaires dont le public se détache de plus en plus du muet. Quant à l'enseignement dans la classe, c'est très discutable et très discuté. [...] Non, dans la classe, rien ne peut remplacer la parole du maître. Celui-ci, s'adaptant à son milieu, voit sur la physionomie de ses élèves s'il est compris et peut continuer, ou s'il doit s'arrêter et reprendre son exposé sous une autre forme.²⁹

L'objection d'Eugène Reboul contre l'utilisation du parlant dans les séances scolaires n'est cependant pas liée à la crainte de déléguer la parole du maître, mais participe plutôt d'une volonté d'adapter au mieux sa pédagogie aux élèves. Du reste, dix ans auparavant, le directeur de l'Office de Saint-Étienne était tout aussi intransigeant à l'égard des films d'enseignement muets :

La plupart reste à côté de ce qu'ils prétendent enseigner, hors-d'œuvre dans un programme d'une salle publique de cinéma, plutôt qu'aliment intellectuel véritable. Certaines choses ont été inconsciemment omises ; d'autres qui ont trouvé place, sont superflues, parce qu'elles ne présentent pas d'intérêt pour nos enfants. Pas de méthode, d'ordre, de plan dans l'élaboration de beaucoup. Ce sont généralement des « documentaires » créés pour le grand public, souvent réclames de grands industriels et qui ont été par la suite adaptés à notre enseignement d'une façon plus ou moins lointaine, non par des pédagogues, des gens du métier, mais la plupart du temps par les fabricants eux-mêmes.³⁰

En fait, les instituteurs doivent la plupart du temps composer avec des films d'une piètre qualité pédagogique, qu'ils soient muets ou parlants. C'est sans doute la raison pour laquelle ils finissent par réaliser leurs propres films. À cet égard, il faut mettre en exergue Jean Bréault qui réalise en août 1932 son premier film d'enseignement parlant (*En Bretagne*, 1933)³¹. Mais il ne s'agit pas d'un cas isolé. Les animateurs des Offices réalisent en effet des films géographiques parlants, notamment Arthur Gautier, le directeur de l'Office de Nîmes, et Louis Colin, le directeur de l'Office de Nancy. Aussi, contrairement à l'Office de Saint-Étienne et à l'instar de l'Office de Lyon, l'Office de Nancy s'engage très tôt en faveur du parlant. Après Lyon, il s'agit du deuxième

22. Josette Ueberschlag, *Jean Bréault, l'instituteur cinéaste : 1898-1973*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2007, pp. 246-253.

23. Cette décision est obtenue à la suite du Congrès international du cinéma d'enseignement et d'éducation qui s'est déroulé en 1934 à Rome (voir Christel Taillibert, *L'Institut international du cinématographe éducatif, Regards sur le rôle du cinéma éducatif dans la politique internationale du fascisme italien*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 303-309).

24. Assemblée générale de l'OREC de Nancy, 2 avril 1936.

25. Josette Ueberschlag, « École et cinéma : ethnographie des films scientifiques », dans Didier Nourrisson et Paul Jeunet (dir.), *Cinéma-école : aller-retour. Actes du colloque de Saint-Étienne, novembre 2000*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2001, pp. 165-177. Voir aussi Gérard Vial, « De l'Office du cinéma éducateur à la cinémathèque », 1895, n° 41, 2003, pp. 127-133.

26. L'Office de Saint-Étienne a eu plusieurs appellations qui sont révélatrices à la fois de la diversification de ses activités et du développement de son aire d'influence : Service cinématographique scolaire de la Loire ; Filmathèque pédagogique départementale ; Office du Cinéma scolaire et éducateur de Saint-Étienne et de la Loire ; Office du Cinéma éducateur de Saint-Étienne et de la Région stéphanoise ; Office Régional du Cinéma Éducateur de la Loire, Haute-Loire, Ardèche, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Aube, Nièvre et Haute-Marne.

27. Livre d'inventaire des films de l'Office de Saint Étienne, 20 juillet 1939.

28. *Catalogue général des films*, Saint-Étienne, Office Régional du Cinéma Éducateur, 1937.

29. Eugène Reboul, *le Cinéma parlant*, Office du Cinéma éducateur de Saint-Étienne et de la Région stéphanoise, novembre 1935, avant-dernière page de la brochure non paginée.

30. Eugène Reboul, *le Cinéma scolaire et éducateur. Manuel pratique à l'usage des membres de l'enseignement et des œuvres post-scolaires*, Paris, PUF, 1925, seconde édition 1926, p. 19.

31. Josette Ueberschlag, *Jean Bréault, l'instituteur cinéaste : 1898-1973*, op. cit., p. 195.

Départements	Bolles antiques	Usagers agricoles	Usagers industriels	Cours, semin.	Militaires	Total
Meurthe et Moselle	104	4	10	18	14	150
Meuse	73	6	3	4	-	86
Vosges	68	1	±	2	2	74
Terr. de Belfort	6	-	1	-	-	7
Moselle	40	4	4	4	4	56
H ^{te} Saône	33	1	-	-	-	34
H ^{te} Marne	23	2	1	2	-	28
Bas-Rhin	19	-	-	-	1	20
H ^{te} Rhin	3	2	-	-	1	6
Alsace	20	1	1	-	-	22
	387	21	20	30	22	480

Total = 480 usagers
 carte 463 au 22 février 1934.
 Nombre d'usagers utilisant les vues fixes = 85.

Nombre de prêts. Au cours de l'année 1934, l'O.E.C. a
 satisfait 5603 prêts de films d'enseignement carte 5428 en 1933.
 544 prêts de films récréatifs carte 604 en 1933.
 Les films les plus demandés sont d'abord ceux de géo-
 graphie puis ceux d'agriculture et d'hygiène.
 Le nombre des programmes récréatifs nous a diminué
 encore en raison surtout de la concurrence du cinéma parlant
 dans les campagnes.

Soirées de cinéma parlant. L'O.E.C. a organisé
 de multiples soirées de cinéma d'enseignement parlant
 à Nancy et banlieue et particulièrement dans la Meuse
 où plus de soixante soirées ont eu lieu pendant les classes
 sous l'impulsion de Monsieur Gerny, inspecteur
 d'Académie.

Assemblée Générale de l'OREC, 20 mars 1935.

Office le plus important en nombre d'usagers. Nous allons voir qu'il mène une politique originale dans la mesure où il produit en région ses propres films parlants, dont il fait tirer de nombreuses copies au format 16 mm sonore.

L'Office de Nancy ou le choix du parlant

L'Office Régional d'Enseignement Cinématographique de Nancy (OREC) est l'un des premiers créés, le 13 novembre 1924³². Fondé par Monsieur Simmonot, présidé d'abord par Monsieur Bruntz, Recteur de l'Académie, puis à partir de 1928 par Albert Lebrun, il est dirigé dès le début par Louis Colin, qui en est encore le secrétaire général en 1964³³. L'originalité de l'OREC tient d'abord à son mode de financement partiellement privé, puisqu'il est parrainé par l'Union des coopératives laitières de Lorraine (UCL)³⁴, qui lui prête ses locaux situés rue du faubourg Stanislas au numéro 32. Son fondateur, Monsieur Simmonot, était un instituteur qui avait créé juste après la Première Guerre mondiale un premier Office à Strasbourg. Après sa mutation à Nancy, il avait été accueilli avec intérêt par l'UCL, qui souhaitait organiser une campagne prophylactique dans la Meuse à l'aide d'une camionnette cinématographique³⁵. Ce parrainage de l'UCL explique les bonnes relations de l'OREC avec la Meuse. Cependant, l'implantation de l'Office suit la ligne de partage défini par le Concordat. En effet, en 1925-1926, les 57 usagers de l'Office de Nancy sont répartis comme suit : Meuse (24), Meurthe-et-Moselle (23), Vosges (6), Haute-Marne (1), Doubs (1), Territoire de Belfort (1) et Moselle (1)³⁶. Tandis que les Vosges, la Haute-Marne, le Doubs ou le Territoire de Belfort correspondent peu avec l'Office de Nancy en raison de leur enclavement ou de leur éloignement, la Moselle, dont les écoles confessionnelles bénéficient des avantages du Concordat, demeure un bastion clérical³⁷.

Dans les années 1920, l'OREC propose à ses usagers des projecteurs et des films 35 mm, mais aussi des films 9,5 mm, des vues fixes³⁸ et des phonographes. Il favorise le développement du cinéma

32. Les archives administratives de cet Office sont conservées dans les locaux de la Fédération des œuvres laïques de Moselle au Centre régional audiovisuel de Lorraine (CRAVLOR) qui, suite à un déménagement de Nancy à Metz, est l'héritier direct de l'OREC.

33. Comités d'administration de l'OREC de Nancy, 26 novembre 1925 et 14 mai 1964.

34. L'OREC fonctionne sur le mécénat de l'UCL, l'autofinancement (par les adhésions, la perception d'un faible droit d'entrée aux séances et l'organisation de tombolas), la générosité de quelques industriels chez qui l'Office fait de la propagande hygiéniste et sur les subventions publiques.

35. «Meuse», *la Vie saine*, n° 11, Paris, CNDT, juin 1924, cité par Thierry Lefebvre, «Cinéma et discours hygiéniste (1890-1930)», Thèse de doctorat, Paris 3, 1996, p. 193.

36. Compte rendu sur l'activité de l'OREC de Nancy, 1926.

37. En Alsace, l'activité du premier Office périclita après le départ de Monsieur Simmonot à Nancy, si bien qu'aucun Office ne figure sur la carte de la *Revue du cinéma éducateur* n° 4 (Paris, UFOCEL, février 1937).

38. En 1927, l'Office produit une série de vues fixes sur l'histoire de la Lorraine. En 1930, il achète de nouveaux appareils de projection. En 1934, 83 correspondants de l'OREC les utilisent et le nombre de ces utilisateurs ne cesse de s'accroître : en 1938, l'Office compte 178 correspondants qui utilisent exclusivement les vues fixes. En 1952, l'Office en possède 2470 séries qu'il prête encore à quelques usagers.

éducateur, mais se consacre avant tout au cinéma scolaire. Si l'Office loue des films aux patronages industriels et militaires, aux hôpitaux et à diverses amicales, ses principaux correspondants sont des écoles : en 1934, sur 480 usagers, 387 sont des écoles primaires. Dans sa politique d'achat de films, l'Office favorise les films éducatifs. En 1925, le bureau de l'Office donne à Louis Colin mandat « de n'acheter des films récréatifs qu'avec prudence et de ne retenir, comme films documentaires, que ceux qui offrent un réel caractère éducatif »³⁹. Aussi, l'Office adopte une attitude circonspecte en matière de propagande par le cinéma éducateur. Par exemple, en 1925, lorsque Gustave Cauvin propose de venir faire de la propagande à Nancy, le bureau refuse l'offre poliment⁴⁰. La même année, l'Office prête des copies à des écoles confessionnelles. Il ne modifie ses statuts en faveur de la laïcité qu'en 1930 : « les groupements et sociétés n'ayant aucun caractère politique ou confessionnel peuvent être membres adhérents »⁴¹. En 1933, Louis Colin rappelle devant l'assemblée générale que la fonction de l'Office « n'est pas de briller mais d'être utile »⁴². Cette prudence s'explique par la situation en Alsace-Moselle, où les œuvres catholiques sont hégémoniques. Les loisirs des familles de mineurs et des ouvriers de la sidérurgie sont encadrés par les patronages et du reste, les militants laïques ne sont pas légion dans les écoles d'Alsace-Moselle.

Les films distribués par l'Office sont majoritairement des films éducatifs muets : en 1933, sur 6 147 prêts, l'Office compte 5 428 prêts de films éducatifs contre 604 prêts de films récréatifs. Certes, au nombre de mètres, l'écart se réduit, puisque les films éducatifs sont courts (2 542 700 mètres prêtés), tandis que les films récréatifs sont des longs-métrages (1 985 000 mètres prêtés). Ainsi les films éducatifs représentent-ils environ 60 % du métrage prêté et les films récréatifs environ 40 %⁴³. Le compte rendu du Comité d'administration du 17 novembre 1932 détaille le nombre de films prêtés pour l'année scolaire 1931-1932 selon les catégories suivantes : enseignement général (2 898), technique et industrie (833), agriculture (471), sports (213), hygiène (177), voies de communication, variétés du ministère de l'Agriculture et propagande laïque (475), récréatifs (403), programmes récréatifs comprenant plusieurs courts-métrages pour séances populaires (396)⁴⁴. En enseignement général, la géographie bénéficie de loin du plus grand nombre d'occurrences. Viennent ensuite les films de sciences naturelles, parmi lesquels les films de zoologie sont privilégiés⁴⁵. L'Office ne les valorise pas seulement dans un cadre scolaire, mais aussi lors de séances de cinéma éducateur. Par exemple, le 5 mai 1930, salle Poirel, il organise, à la suite de son conseil d'administration, une

soirée de gala en présence d'Albert Lebrun où sont programmés cinq films de Jean Painlevé et un film sur l'aviation⁴⁶. La même année, il programme dans le cadre de séances populaires *Caprelles et pantopodes* (Jean Painlevé, 1929) et *Crabes et crevettes* (Jean Painlevé, 1930)⁴⁷. Il est à noter que ces films bénéficient d'un accompagnement musical et figurent parmi les premiers films sonores de Jean Painlevé.

En une décennie, l'Office voit décupler ses usagers, qui, de 45 en 1924, passent à 480 en 1934 et à 670 en 1938. Ce succès est pourtant marqué, dès l'année scolaire 1932-1933, par une baisse de fréquentation du cinéma éducateur. Dans les campagnes, où l'Office souhaite apporter la même culture qu'à la ville, la location de programmes populaires connaît un fléchissement en raison de l'apparition d'un cinéma sonore ambulancier⁴⁸. Parce que les écoles n'ont pas les moyens d'acheter un nouvel équipement, l'Office décide de mettre en place une tournée de cinéma parlant qui propose pour 250 francs une prestation comprenant la location de l'appareil et le service d'un opérateur. Pour l'occasion, il achète son premier projecteur 35 mm sonore Oehmichen et 6 794 mètres de films 35 mm parlant. La même année, il organise des séances de cinéma parlant durant les heures de classe : trois séances à Épinal, puis quatre autres à Bar-le-Duc, Verdun, Commercy et Nancy⁴⁹. À partir de 1937, l'Office décide de constituer une « filmathèque 16 mm », achète 8 nouveaux projecteurs 16 mm (6 muets et 2 parlants) et donne 161 séances parlantes dans les écoles devant 26 260 élèves⁵⁰. L'investissement de l'OREC dans le cinéma parlant ne suffit pas à enrayer la fuite du public vers le cinéma forain. À l'assemblée générale du 2 avril 1936, Louis Colin constate tristement que les séances populaires continuent de subir une désaffection. Comment retenir le public ? Durant l'année scolaire 1934-1935, la crise suscite la disparition de nombreux éditeurs de film. Parce que les films utilisables dans une perspective éducative deviennent introuvables sur le marché, l'OREC décide alors de produire ses propres films parlants. De 1932 à 1946, Louis Colin réalise ainsi avec le concours de l'opérateur André Dolmaire deux films de géographie (*Le Massif Vosgien*, 1936 ; *le Jura*, 1939 et 1946) ainsi que trois films institutionnels (*Quand les hommes veulent*, 1932 ; *En se donnant la main*, 1937 ; *l'Université de Nancy*, 1937)⁵¹.

39. Bureau de l'OREC de Nancy, 5 novembre 1925.

40. Bureau de l'OREC de Nancy, 2 juillet 1925.

41. Comité d'administration de l'OREC de Nancy, 23 janvier 1930.

42. Assemblée générale de l'OREC de Nancy, 9 février 1933.

43. Cette orientation en faveur des films éducatifs est une tendance générale confirmée par l'étude du Livre d'inventaire des films de l'Office de Saint-Étienne (oct. 1922 - déc. 1978) et du Catalogue de l'Office de Clermont-Ferrand (*Cinémathèque régionale du Massif central. Films éducateurs et récréatifs*, Clermont-Ferrand, 1937).

44. Comité d'administration de l'OREC de Nancy, 17 novembre 1932.

45. Cette hiérarchie des disciplines est aussi identifiable dans l'Encyclopédie Gaumont qui suit les programmes scolaires et compte environ 700 films de géographie et 100 films de zoologie. *Répertoire des films de l'Encyclopédie Gaumont*, Paris, SEG, 1929.

46. Comité d'administration de l'OREC de Nancy, 5 mai 1930

47. *Ibid.*, 11 décembre 1930.

48. Assemblée générale de l'OREC de Nancy, 9 février 1933.

49. Comité d'administration de l'OREC de Nancy, 22 février 1934.

50. *Ibid.*, 25 novembre 1937.

51. Ces films généralement attribués à André Dolmaire ont en fait été réalisés par Louis Colin, comme l'attestent les comptes rendus administratifs de l'OREC.

3^e Année MARS 1937 196 N° 11

LES DOCUMENTS SCOLAIRES ET POST-SCOLAIRES

PROJECTIONS — CINÉMA — PHONOGRAPHE — DISQUES — T. S. F. — MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUES NOUVELLES — ŒUVRES SCOLAIRES ET POST-SCOLAIRES

Bulletin de l'Office Régional du Cinéma Éducateur de l'Académie de Montpellier, de la Fédération des Œuvres Post-Scolaires Laïques du Gard, de la Coopérative Régionale de l'Enseignement Public et des Œuvres annexes

Le Bulletin paraît tous les deux mois (vacances exceptées).	REDACTION ET ADMINISTRATION : COOPÉRATIVE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC 10, Grande-Rue — NÎMES	Abonnement annuel : 5 fr. TÉLÉPHONE 35-41 C. C. P. Montpellier 107-21
---	---	---

Une belle réalisation de l'O. R. E. C. de Nancy.

LE MASSIF VOSGIEN

Il y a deux ans, l'Office Régional de Nîmes réalisait un film d'Enseignement d'études géographiques : « Le Causse, pays de l'eau rare » grâce à la collaboration de sa Commission pédagogique et de M. Jean-Benoît Lévy. Cette initiative qui a obtenu un très grand succès, non seulement en France mais encore à l'étranger, devait servir d'exemple aux Offices Cinématographiques qui ne se désintéressent pas du cinéma d'enseignement. Et il est réconfortant de constater que, malgré l'indifférence à peu près totale qui règne dans les milieux gouvernementaux compétents, indifférence qui ôte toute espèce de possibilité aux Cinémathèques centrales, certains Offices se substituent, en quelque sorte, aux organismes d'Etat défaillants — et pour cause — n'ont pas craint, aux risques d'englober la totalité de leurs maigres ressources, de faire œuvre constructive.

Donc, après Nîmes, voici l'Office de Nancy qui, sous l'impulsion de son actif directeur, M. Louis Colin, vient, après une année de travail sérieux, de réaliser un film d'enseignement du second degré : « Le Massif Vosgien ».

Déjà, l'an dernier, au Congrès de la Ligue de l'Enseignement, il nous avait été possible d'assister à une première projection de la copie de travail. Nous avions été favorablement impressionnés; il restait cependant quelques retouches à faire, quelques vues à compléter ou à reprendre. Patiemment, scrupuleusement, notre ami Colin a effectué ce méticuleux travail de mise au point, de montage et de sonorisation. Et tout dernièrement, à l'occasion de la réunion du Conseil Général de la Ligue de l'Enseignement, dans la luxueuse salle du Cinéma Récamier, « Le Massif Vosgien »

complètement terminé, nous a été présenté. Le succès a été grand et il est légitime.

Comme nous l'avions fait nous-mêmes pour la réalisation du film « Le Causse », M. Colin qui, certes, est l'auteur principal du film, s'est entouré des conseils de personnalités averties : M. Lebrun, Directeur du Centre National de documentation pédagogique; M. Blache, Professeur agrégé à la Faculté des Lettres de Nancy et M. Mattenel, Professeur de géographie à l'École Normale d'instituteurs. Grâce à cette collaboration du cinéaste et du pédagogue, le film a été conçu suivant le plan d'une leçon de géographie, mais on n'a pas négligé, chaque fois que la scène s'y prêtait, le côté artistique. Les images y sont aussi éloquentes et aussi démonstratives que possible. Le film n'est pas destiné à remplacer la leçon, mais il l'illustre d'éclatante façon. C'est, je crois, la bonne méthode.

De plus, fait important à signaler, « Le Massif Vosgien » a été édité en deux versions : version muette, avec sous-titres et indications dont on trouvera par ailleurs le texte; version sonore, dans laquelle est reconstituée l'ambiance qui entoure les sites et les choses, rendant ainsi le document aussi vivant et aussi vrai que possible. Ces deux versions peuvent également être tirées sur pellicule 35^{mm} ou 16^{mm}.

Comme on le voit, l'Office de Nancy a non seulement réalisé une œuvre remarquable, mais il a su s'adapter à tous les progrès de la technique.

« Le Massif Vosgien sera hautement apprécié dans les milieux d'enseignement. Il présentera également un très grand intérêt dans les séances éducatives post-scolaires.



LE MASSIF VOSGIEN. — Les Schlittes

Des films géographiques parlants

Depuis 1933, Louis Colin nourrit le projet de réaliser un film d'enseignement géographique parlant sur les Vosges⁵². En 1936, il réalise *le Massif Vosgien*⁵³ avec le concours de l'opérateur André Dolmaire. De nombreuses copies sont tirées et diffusées dans le réseau de l'UFOCEL : 22 films 35 mm, 11 muets et 11 parlants, ainsi que 19 films 16 mm, 3 muets et 16 parlants⁵⁴. Dans un esprit coopératif, d'autres Offices souhaitent réaliser des films d'enseignement géographique afin de les échanger. C'est par exemple le cas du film intitulé *le Causse* réalisé par Arthur Gautier, un instituteur qui dirige l'Office de Nîmes. Aujourd'hui encore, les cinémathèques régionales conservent quantité de films d'enseignement géographique originaires des Offices du cinéma éducateur, parmi lesquels des films réalisés par Jean Benoit-Lévy ou Jean Brérault⁵⁵. Contrairement à d'autres films classés dans la catégorie « géographie », qui se contentent de présenter un catalogue de sites ou de monuments et que nous pourrions qualifier de documentaires touristiques, *le Massif Vosgien* est véritablement organisé selon une progression conforme à un cours de géographie physique et économique. Comme de nombreux films pédagogiques, il articule des schémas avec des vues documentaires : la localisation du massif sur une carte de France; les aspects des deux versants, où le Ballon d'Alsace est particulièrement illustré; la géologie (les Vosges cristallines et gréseuses); les lignes de faite (mouvements panoramiques sur les trois chaînes); les cols; le climat (les élèves de Ventron venant à l'école à ski); le réseau hydrographique; la végétation; l'habitation (une vallée industrielle, Remiremont, Saint-Dié, Épinal); les ressources économiques (le munster, le bois, le coton, le granit). Le film finit sur une note optimiste en mentionnant « l'air pur » respirable durant les vacances dans la colonie de l'enfance coopérative de Gérardmer. Par la même occasion, il fait la propagande des œuvres laïques. Nous notons que le film reprend dans sa thématique la dichotomie « éducatif » (la rentrée des classes) *versus* « récréatif » (la colonie de Gérardmer) qui traverse le cinéma scolaire et éducateur. En 1937, à l'Exposition internationale de Paris, *le Massif Vosgien* fait la fierté de la Lorraine laïque en obtenant une médaille d'or dans la catégorie « film d'enseignement »⁵⁶.

Dans la même lignée, Louis Colin et André Dolmaire réalisent un autre film sonore et parlant, *le Jura*⁵⁷. Une première partie, produite en 1939, est projetée au congrès de l'UFOCEL qui a lieu du 25 au 29 mai 1939 à Nice⁵⁸. La seconde partie est réalisée en 1946. L'originalité de ce documentaire

52. Assemblée générale de l'OREC de Nancy, 9 février 1933.

53. Réalisation : Louis Colin; Opérateur: André Dolmaire; Assistant: L. Schneider; Musique: Pierre Buttin; Commentaire: Louis Colin; Production: OREC; 1936; 27 minutes; fonds du Conservatoire régional de l'image de Lorraine.

54. Comité d'administration de l'OREC de Nancy, 10 novembre 1938.

55. Par exemple, trois films sonores et parlants de Jean Brérault, présents à la fois dans les collections des Offices de Nancy et de Saint-Étienne, sont aujourd'hui conservés dans les fonds respectifs du Conservatoire régional de l'image de Lorraine et de la Cinémathèque municipale de Saint-Étienne: *la Garonne* (1934), *le Rhône* (1935) et *En Champagne* (1937).

56. *Revue du cinéma éducateur* n° 6, Paris, UFOCEL, mars 1938.

57. Réalisation : Louis Colin; Opérateur: André Dolmaire; Musique: Pierre Buttin; Commentaire: Louis Colin; Production: OREC et Film d'enseignement Louis Colin — André Dolmaire; Partie I, *l'Erosion*, 1939; Partie II, *Vignoble, plateaux et plis*, 1946; 32' 43"; fonds du Conservatoire régional de l'image de Lorraine.

58. Blaise Aurora, «Éléments d'une bio-filmographie de André Dolmaire», non publié, Nancy, 15 décembre 2000.



Louis Colin, *En se donnant la main* (1937). Coll. Conservatoire Régional de l'Image de Lorraine.

pédagogique tient dans la présence d'un guide, Louis Colin lui-même, qui, à l'aide d'un bâton, indique sur le terrain certains aspects du Jura tels qu'ils sont mentionnés par le commentaire. La première partie, intitulée *l'Érosion*, montre une coupe schématique du gouffre de Pontevèlle dans la région de Besançon, des grottes (« portail de cathédrale orné de riches sculptures »), leurs stalagmites (« bel exemple de persévérance dans le travail ») et un schéma des crêts et combes. La seconde partie traite du vignoble des plateaux et des plis du Jura. Postérieure de sept ans à la première partie, elle présente une nouveauté dans l'intégration de sons d'ambiance (cascades, appareils à cailler le lait).

Des films institutionnels parlants

La collaboration de Louis Colin et d'André Dolmaire a aussi donné naissance à des films institutionnels parlants que nous pourrions encore qualifier de films d'entreprise ou de films publicitaires de prestige. Il s'agit de films de commande destinés à assurer la promotion d'une organisation. Dans ce genre, Louis Colin et André Dolmaire ont réalisé trois films parlants. Un film intitulé *l'Université de Nancy* (1937) leur avait été commandé par le recteur en vue de l'Exposition internationale de 1937, où il obtint une médaille d'argent dans la catégorie « documentaire ». Nous n'avons pas d'autres informations sur ce film. En revanche, le Conservatoire régional de l'image de Lorraine conserve aujourd'hui deux autres films parlants qui illustrent quant à eux l'esprit mutualiste et coopératif à l'œuvre dans le monde de l'éducation populaire laïque : *Quand les hommes veulent* (1932) et *En se donnant la main* (1937).

*Quand les hommes veulent*⁵⁹, qui promeut les activités du principal mécène de l'Office, l'UCL, est un film de propagande sociale. La coopérative laitière, en tant qu'activité économique à dimension sociale, est expliquée dans tous ses aspects : son mode de fonctionnement, ses entrepôts situés à Nancy, sa comptabilité, l'organisation de la collecte avec ses camions, son réseau de distribution, son système d'administration et en particulier le partage des bénéfices entre les sociétaires de toutes origines sociales et de toutes confessions, son œuvre de solidarité envers les consommateurs avec ses ristournes et l'aide au départ en colonie de vacances sur l'île d'Oléron ou à la Maison joyeuse de Gérardmer. Teinté de pacifisme, le film joue sur l'analogie entre les camions des coopératives laitières parcourant les routes de Meuse et les camions qui empruntaient la Voie sacrée durant la Première Guerre mondiale. Une séquence met en parallèle le cimetière national de Douaumont avec les camions de la coopérative, qui finissent par symboliser la victoire de la vie sur la mort.

Cinq ans plus tard, Louis Colin et André Dolmaire réalisent *En se donnant la main*⁶⁰. L'OREC en fait tirer 13 copies 35 mm (4 muettes et 9 parlantes) ainsi que 22 copies 16 mm (3 muettes et

59. Réalisation : Louis Colin ; Opérateur : André Dolmaire ; Production : UCL ; Commentaire : probablement Louis Colin ; speaker : Evinx ; 1932 ; 12 minutes ; fonds du Conservatoire régional de l'image de Lorraine.

60. Réalisation : Louis Colin ; Opérateur : André Dolmaire ; Production : Éditions de l'Office central de la coopération à l'école ; Musique : Pierre Buttin ; Commentaire : probablement Louis Colin ; Arrangements scéniques de Monsieur Arnoud ; 1937 ; 14 minutes ; fonds du Conservatoire régional de l'image de Lorraine.

19 parlantes)⁶¹. Ce film de propagande laïque est lauréat d'un Grand Prix cinématographique à l'Exposition internationale de Paris. Il fait la promotion de l'école laïque à travers l'action des coopératives scolaires qui collectent des fonds et fournissent en matériel scolaire les élèves nécessiteux. Émile Bugnon, le vice-président de l'OREC, a développé ces coopératives dans les Vosges. À l'échelle nationale, il est président de l'Office central de la coopération à l'école (1929-1939) qui a produit le film. *En se donnant la main* fait l'éloge de toutes les actions de solidarité à l'œuvre dans les écoles laïques des Vosges sur le versant lorrain : la coopérative scolaire de Raon-les-Champs, la pépinière de Raon-aux-Bois et le regroupement scolaire de Saint-Maurice-sur-Moselle. Le film met en avant les différents modes de collectes destinées à améliorer la vie de l'école : la vente de produits, les fêtes et les séances de cinéma. Puis sont évoquées les réalisations concrètes que les dons ont permises : achats pour la classe d'un phonographe, d'un aspirateur, d'un poste dentaire, d'une imprimerie ou encore de maquettes. Le film illustre aussi l'action des coopératives dans la formation professionnelle avec la création de restaurants coopératifs dans les écoles ménagères. Comme dans *Quand les hommes veulent*, le film finit par une séquence plus « récréative » dans la mesure où elle montre un voyage scolaire à Domrémy-la-Pucelle et la fête de l'arbre de Noël. *En se donnant la main* reprend un motif récurrent dans le cinéma d'éducation populaire : la ronde d'enfants⁶². Cette métaphore de la fraternité, construite dans le générique initial par le titre et un premier plan figurant une ronde, est rappelée dans la dernière séquence, où des enfants forment une ronde et chantent *Si tous les gars du monde*, un poème de Paul Fort. En 1937, tandis que les rapports internationaux font craindre le pire, ce générique donne au film des accents pacifistes qui probablement ont su séduire le jury à l'Exposition internationale de Paris. Aussi, les récompenses obtenues par *le Massif Vosgien* et *En se donnant la main* nous semblent symptomatiques de l'attention que le monde de l'éducation populaire laïque accorde au cinéma parlant dans le champ du cinéma scolaire comme dans le champ du cinéma éducateur. D'une manière générale, cet intérêt conduit à relativiser la portée de la survivance du muet dans les Offices du cinéma éducateur.

Des réticences toutes relatives à l'égard du parlant

Dans les *Offices du cinéma éducateur et la survivance du muet*, Raymond Borde et Charles Perrin présentent le phénomène de survivance du muet comme un trait spécifique aux Offices, au moment même où la plupart des salles commerciales se seraient équipées en parlant⁶³. En fait, selon Paul Légglise,

61. Comité d'administration de l'OREC de Nancy, 10 novembre 1938.

62. Par exemple, *Âmes d'enfants* (Jean Benoit-Lévy et Marie Epstein, 1928) construit toute une symbolique autour du motif de la ronde d'enfant.

63. « En France, dès fin 1930, la plupart des salles commerciales sont équipées en sonore et la publicité joue massivement sur le « 100 % parlant. [...] Officiellement le muet est mort. Il va trouver une deuxième vie dans les Offices ». Borde et Perrin, *op. cit.*, p. 8.

la reconversion du cinéma commercial s'opère de manière bien plus difficile et progressive, si bien qu'en 1934, sur 7 609 salles, seulement 3 023 sont équipées en parlant⁶⁴. Si le cinéma non commercial ne dispose pas des mêmes moyens et ne peut certes pas s'équiper en parlant au même rythme que le cinéma commercial, si par ailleurs la lenteur ministérielle dans l'aide à l'achat d'un projecteur 16 mm sonore empêche l'équipement des écoles jusqu'en 1936, les responsables des Offices ont indéniablement la volonté de conserver l'affluence aux séances populaires par l'acquisition d'un nouveau matériel sonore. De fait, le début de la politique d'orientation des Offices en faveur du cinéma parlant est observable avec certitude dès 1933.

La même année, Jean Benoit-Lévy, le réalisateur le plus important du cinéma éducateur⁶⁵, réussit, avec *la Maternelle*, à prendre le tournant du parlant. Contrairement à ses deux premiers longs-métrages parlants, *Jimmy bruiteur* et *Cœur de Paris*, *la Maternelle*⁶⁶ s'inscrit dans la lignée de ses précédents films d'éducation sanitaire et sociale. Valérie Vignaux souligne ainsi que « le film perpétue les problématiques sociales des récits d'éducation populaire »⁶⁷. Bénéficiant d'une distribution dans le circuit commercial, ce film d'éducation populaire parlant constitue le premier grand succès de Jean Benoit-Lévy, comme cet éloge d'Henri Fescourt en témoigne :

Survint le parlant. Jean Benoit-Lévy produisit et réalisa *Cœur de Paris* et *Jimmy Bruiteur*... Personne ne prévoyait le coup d'éclat qui en 1933 le révélerait [...] Lorsque le dernier tableau de *la Maternelle* se fut effacé, une ovation salua le film... La foule des spectateurs ne s'était pas encore écoulée que les directeurs des Agriculteurs, salle spécialisée, arrachaient l'exclusivité... La bande tint l'affiche plusieurs mois. Tous les cinémas la guettaient. Tous les publics y prirent du plaisir. Elle atteignait l'âme.⁶⁸

L'adoption du cinéma parlant par le monde de l'éducation populaire laïque serait aussi perceptible dans le cinéma militant, en particulier dans *la Vie est à nous*⁶⁹, un des films marquants du Front

64. Rapport présenté par Maurice Petsche à la Chambre des députés le 28 juin 1935, cité par Paul Légglise, *op. cit.*, p. 106.

65. Ayant produit et réalisé près de 300 films avec sa maison de production, l'Édition française cinématographique, Jean Benoit-Lévy est sans nul doute le « cinéaste patenté de la Troisième République » (Valérie Vignaux, « Un cinéma éducateur dit de « propagande sociale » dans l'entre-deux-guerres en France ou Des images pour la République », dans Jean-Pierre Bertin-Maghit, dir., *Une histoire mondiale des cinémas de propagande*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2008, p. 205). Ses longs-métrages d'éducation populaire bénéficient de la meilleure diffusion dans les séances pour adultes organisées par les Offices du cinéma éducateur (voir Pascal Laborderie, « Le film-parabole dans les Offices du « cinéma éducateur ». Histoire d'un cinéma de propagande et étude d'un genre cinématographique », Thèse de doctorat, Université de Paris 3, 2009, pp. 243-245).

66. *Jimmy Bruiteur* (Jean Benoit-Lévy et Marie Epstein, 1930), *Cœur de Paris* (Jean Benoit-Lévy et Marie Epstein, 1931), *la Maternelle* (Jean Benoit-Lévy et Marie Epstein, 1933).

67. Valérie Vignaux, *Jean Benoit-Lévy ou le corps comme utopie, une histoire du cinéma éducateur dans l'entre-deux-guerres en France*, Paris, AFRHC, 2007, pp. 105-107.

68. Henri Fescourt, *la Foi et les montagnes ou le 7e art au passé*, Paris, Paul Montel, 1959, p. 403.

69. *La Vie est à nous* (Collectif CGTU, Jacques Becker, Jacques-Bernard Brunius, Henri Cartier-Bresson, Jean-Paul Le Chanois, Jean Renoir, André Zwobada, 1936).

populaire⁷⁰. Jean Dasté y joue le rôle d'un instituteur qui fait un cours de géographie économique. À l'ouverture du film, des plans à valeur documentaire sont commentés par une voix dont il est encore impossible d'identifier la source. Puis un plan de l'instituteur poursuivant son cours vient réinscrire la voix *over* dans l'univers du film. Ce bel exemple de diégétisation du commentaire nous semble emblématique du transfert de la parole de l'instituteur dans le commentaire, tel qu'il s'est effectué dans les films éducatifs au milieu des années 1930. Selon les visées politiques du film, la prise de parole du maître n'est pas neutre et suscite une vive discussion à la sortie de l'école. Le film intègre par la même occasion les deux genres oraux qui accompagnent habituellement les séances du cinéma scolaire et éducateur, c'est-à-dire l'exposé de l'instituteur ou des docteurs des services d'hygiène et le débat avec le public.

Pour autant, dans cette histoire de l'acceptation du parlant par le monde de l'éducation laïque, il serait possible d'objecter que seuls le cinéma éducateur et le cinéma militant auraient trouvé un intérêt au parlant, tandis que le cinéma scolaire l'aurait dédaigné. Ces réticences des pédagogues semblent devoir être nuancées au regard des initiatives de Jean Bréault, Louis Colin ou encore d'Arthur Gautier qui tournent entre 1933 et 1939 de nombreux films d'enseignement géographique sonores et parlants. Néanmoins, le processus de généralisation du parlant dans le réseau de l'UFOCEL est stoppé par la Seconde Guerre mondiale, durant laquelle les activités des Offices ralentissent, puis s'arrêtent après la dissolution de la Ligue de l'enseignement par le régime de Vichy le 23 juillet 1942. À partir de 1946, les Offices reprennent progressivement leurs activités. À Nancy, Louis Colin termine le film parlant qu'il avait commencé avant guerre, *le Jura* (Partie 2, *Vignoble, plateaux et plis*, 1946). L'Office de Saint-Étienne lui-même se tourne vers le parlant. Un catalogue édité juste après la guerre⁷¹ atteste en effet la présence de 59 films 16 mm, dont 22 films d'enseignement muets, 27 films d'enseignement sonores et parlants, 3 films récréatifs muets et 7 films récréatifs parlants. Parmi ces derniers figure un des films 16 mm parlant produit par l'Office de Nancy : *En se donnant la main*. En décembre 1939, pour sa dernière acquisition avant 1948, l'Office de Saint-Étienne avait acquis ce film dans un lot qui comprenait deux autres films 35 mm parlants originaires de l'Office de Nancy : *le Massif Vosgien et le Jura*⁷².

Un mouvement qui préfigure les beaux jours des ciné-clubs

Cette histoire de la généralisation du parlant dans le cinéma éducatif peut être mise en parallèle avec l'histoire des ciné-clubs. Le cinéma scolaire et éducateur est en effet contemporain du mouvement cinéphile. Rappelons que la FNOCE, future UFOCEL, est créée le 7 novembre 1929 dans les locaux

70. En 1937, un autre film appartenant au cinéma du Front populaire, *la Marseillaise* (Jean Renoir, 1938), est soutenu financièrement par les Offices qui participent à la souscription organisée pour la production du film, ce qui leur permet de se réserver un droit de copie 16 mm. Gustave Cauvin, *L'image animée pour l'amusement et l'éducation des petits et des grands à la ville et à la campagne*, Lyon, ORCEL, 1937, p. 46.

71. *Catalogue des films pour projections fixes et des films cinématographiques de 16 mm*, Saint-Étienne, Office du Cinéma Éducateur, probablement 1949.

72. Livre d'inventaire des films de l'Office de Saint Étienne, décembre 1939.

du Musée pédagogique. La même année est fondée la Fédération des ciné-clubs de langue française, c'est-à-dire la future Fédération française de ciné-clubs (FFCC)⁷³. En 1946, l'UFOCEL et la FFCC reprennent leurs activités. En septembre 1949, l'exonération fiscale du cinéma non commercial, que les animateurs du cinéma scolaire et éducateur ont du reste obtenu dès 1920, est définitivement décrétée. De toute évidence, l'institution d'un régime fiscal favorable au cinéma non commercial ainsi que l'adoption par le monde de l'éducation du format 16 mm sonore constituent les conditions juridiques et économiques qui favorisent le développement des ciné-clubs. En 1953, l'UFOCEL prend le nom d'UFOLEIS et devient une grande organisation de ciné-clubs, bénéficiant du formidable dispositif d'enseignement et d'éducation par le cinéma que les pédagogues et les éducateurs laïques lui ont aménagé dans l'entre-deux-guerres.

73. Christophe Gauthier, *la Passion du cinéma. Cinéphiles, ciné-clubs et salles spécialisées à Paris de 1920 à 1929*, Paris, AFRHC/EDC, 1999, p. 202.